



Seat belt tcs

Conditions de location et d'utilisation

Il s'avère que le port de la ceinture de sécurité en voiture n'est pas encore généralisé, et cela aussi bien aux places avant qu'aux places arrière. Le Seat belt tcs permet à des personnes en bonne santé et mesurant au moins 1m50 de tester l'efficacité de la ceinture de sécurité. Il suffit de prendre place dans un siège de voiture installé sur le Seat belt tcs. Quand la ceinture est correctement bouclée et que l'appuie-tête est bien réglé, la luge se déplace vers l'avant et bute contre un obstacle. Il est possible de sélectionner deux vitesses d'impact, environ 4,5 ou 7,2 km/h. L'opération simule un choc contre un obstacle rigide -par ex. un mur de béton- en tenant compte de la déformation du véhicule. La décélération subie représente environ le double du poids du corps de la personne assise.

1. Utilisateurs potentiels

Le Seat belt tcs peut être utilisé par les éducateurs en prévention routière dans les écoles, les organisateurs de stages de sécurité routière, les exposants lors de salons, les sections du TCS, etc. (appelés ci-après «demandeurs»). Le Département Sécurité routière du siège central du TCS décide en outre à qui le Seat belt tcs est mis à disposition et peut refuser une demande sans donner de justification.

2. Transport

Les frais de transport ne sont pas inclus dans les conditions de prêt détaillées ci-après. Le transport du Seat belt tcs entre le centre TCS où il est stationné et l'endroit où il doit être utilisé est assuré par le demandeur. Il en est de même pour le retour au centre TCS. Le demandeur s'engage à utiliser un véhicule tracteur approprié (poids total de la remorque 1000 kg, charge de timon 100 kg).

La règle de base est la suivante: transport vers le lieu d'utilisation la veille du premier jour d'utilisation, retour le lendemain du dernier jour d'utilisation.

3. Conditions, coûts

3.1. Conditions d'utilisation dans le cadre de l'éducation routière dans les écoles

Le Seat belt tcs est mis gratuitement à disposition pour des leçons données dans le cadre de l'éducation routière dans les écoles. Condition: deux personnes compétentes (par ex. instructeur circulation de la police) doivent être affectées à son utilisation et à sa surveillance. Les prescriptions d'utilisation doivent être strictement observées.

3.2. Conditions appliquées aux demandeurs extérieurs au TCS

Le Seat belt tcs est mis à la disposition d'organiseurs de manifestations, d'exposants lors de salons et autres utilisateurs extérieurs au TCS, pour le prix de Fr. 500.- par jour d'utilisation. Condition: le demandeur s'engage à observer strictement les prescriptions d'utilisation.

3.3. Conditions appliquées aux demandeurs internes au TCS

Le Seat belt tcs est mis à la disposition de demandeurs internes au TCS (sections du TCS, campings TCS, etc.) moyennant un prix de location spécial. Le prix appliqué est toujours le dernier communiqué. Les prescriptions d'utilisation doivent être strictement observées.

Le siège central du TCS décline toute responsabilité si un Seat belt tcs ne peut pas être transporté ou utilisé en raison d'une panne, d'une réparation ou pour d'autres raisons (par ex. cas de force majeure: vandalisme, vol).

4. Instructions, directives d'utilisation

Le demandeur doit indiquer au siège central du TCS une personne responsable de l'utilisation du Seat belt tcs. Si cette personne ne connaît pas encore les instructions et prescriptions d'utilisation, elle devra être présente quand le demandeur va chercher la remorque au centre TCS. Le personnel du centre donne à la personne responsable les instructions relatives à son transport et à son utilisation.

L'utilisation du Seat belt tcs doit être surveillée par au moins deux personnes. L'une fait fonctionner la rampe et l'autre surveille les personnes qui attendent et celles prenant place dans les sièges (s'assurant en particulier du bouclage de la ceinture de sécurité et du réglage de l'appuie-tête).

Le demandeur s'engage à observer strictement les indications et prescriptions contenues dans la documentation «Seat belt tcs (Prescriptions d'utilisation)». Il est responsable de familiariser toutes les personnes affectées à l'utilisation et à la surveillance du Seat belt tcs avec le contenu de cette documentation.

Le demandeur s'engage, dans le cadre de l'utilisation du Seat belt tcs, à monter les bâches «sécurité routière tcs» et «verkehrssicherheit tcs» sur les balustrades placées à gauche et à droite de la remorque.

5. Accessoires

La remorque contient divers équipements, plans et documents destinés au transport, à la mise en place et à l'utilisation du Seat belt tcs. En prenant livraison de la remorque, le demandeur s'assure que l'inventaire de ces accessoires est complet et le confirme par sa signature.

6. Dégâts, réparations, entretien

Le demandeur s'engage à n'utiliser le Seat belt tcs que dans le cadre convenu et à en prendre soin. Il n'est pas habilité à procéder à quelque modification que ce soit, à moins que le Département Sécurité routière du siège central du TCS n'en ait donné l'autorisation explicite. Le demandeur est responsable des éventuels dégâts causés à la remorque, à ses équipements

et aux accessoires résultant d'une utilisation inadéquate, d'un manque de soin ou d'une fausse manœuvre lors du transport.

Si le demandeur constate un défaut ou une usure d'un élément du Seat belt tcs, il doit en cesser immédiatement l'exploitation pour des raisons de sécurité et l'annoncer sans délai au centre technique du TCS mentionné dans la confirmation de réservation. Le TCS décide des réparations nécessaires et fait en sorte qu'elles soient effectuées le plus rapidement possible.

Au retour de la remorque, le personnel du centre TCS effectue les contrôles nécessaires et procède aux éventuels travaux d'entretien.

7. Assurances

L'assurance de l'événement lors duquel le Seat belt tcs est utilisé est l'affaire du demandeur.

8. Réservations

Les demandes de réservation du Seat belt tcs doivent être adressées, au moins deux mois avant la date d'utilisation prévue, au Touring Club Suisse, Sécurité routière, case postale 820, 1214 Vernier (tél. 022 417 23 90, fax 022 417 23 92).

Il est tenu compte des dates souhaitées dans la mesure du possible. Le demandeur ne peut toutefois pas exiger la réalisation de ses souhaits.

9. Responsabilité

Le demandeur est responsable des dégâts de toute nature pouvant résulter de l'utilisation du Seat belt tcs.

Le demandeur est responsable en particulier de l'utilisation correcte du Seat belt tcs et de la sécurité des utilisateurs, selon les prescriptions contenues dans les présentes «Conditions de location et d'utilisation» et les «Prescriptions d'utilisation».

Le TCS décline toute responsabilité en cas de dommage (dans les limites de la loi) pouvant résulter du non-respect, par le demandeur, des «Conditions de location et d'utilisation» et des «Prescriptions d'utilisation».

10. Droit applicable et tribunal compétent

Tous les conflits relatifs au contrat de location et à l'utilisation du Seat belt tcs sur remorque seront réglés selon le droit suisse et par les tribunaux ordinaires genevois, sous réserve d'un for impératif imposé par la loi.